

10.—Soumis un état préparé par le Comptable des Finances, concernant les dépenses encourues à date, re Elections Municipales.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De voter le crédit additionnel de \$100, ex-fonds de réserve, pour le paiement de certains comptes non encore soldés.

11.—(20231) Soumis un protêt, signifié à la Cité, par M. le Notaire Coderre, à la réquisition de M. C. Dignard, qui se plaint du fait que les employés de la Ville prennent l'eau à une borne-fontaine, située à proximité de sa résidence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de voir à ce que les employés prennent de l'eau à un autre endroit où ils ne causeraient pas de nuisance, dont on se plaint.

12.—(20282) Soumise une communication de MM. Foster, Martin & Co., représentant M. R. E. Thorne, au sujet d'un concasseur de pierre, qu'un M. Creed mettrait en opération en arrière des Nos 303 et 305 du Chemin de la Côte-des-Neiges, ainsi que d'un permis qui aurait été accordé au même M. Creed, pour construire une maison à appartements.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport immédiat.

13.—(20360) Soumis un rapport du Surintendant du Département des Impressions et de la Papeterie, demandant d'être autorisé à faire imprimer le papier requis pour la confection des listes électorales.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser le Surintendant des Impressions, conformément à son rapport.

14.—(20278) Soumise une lettre de M. l'Abbé J. A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France, contenant diverses suggestions concernant la propreté des rues, l'élargissement de la rue Roy, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que l'Ingénieur en Chef reçoive instructions d'organiser un service pour l'enlèvement du papier et autres déchets dans les rues et de lui demander s'il peut organiser ce service avec son personnel actuel, et de faire rapport immédiatement.

Il est, en outre,

Résolu: De donner instructions au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène de donner les ordres nécessaires pour que les cours soient maintenues en bon état de propreté.

Il est, aussi,

Résolu: De référer la partie de ladite lettre, concernant les droits et servitudes des citoyens au Département en Loi pour rapport immédiat.

Il est, aussi,

Résolu: D'informer M. Bélanger qu'en vue de l'exiguité du Budget de la Ville, la question de l'élargissement de la rue Roy est remise à plus tard.

15.—(19792) Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la pose de l'étiquette de l'Union des Typographes sur les impressions de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Qu'instructions soient données au Surintendant des Impressions et de la Papeterie, de voir à ce que l'étiquette de l'Union des Typographes soit mise sur toutes les impressions que la Ville fera à l'avenir.

16.—Attendu que le contrat pour la confection des uniformes pour le Département de Police a été adjugé par l'ancien Bureau des Commissaires, pour l'exercice de 1914,

Il est proposé par M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Côté,

Que la résolution du présent Bureau des Commissaires, en date du 20 mai 1914, à l'effet de demander de nouvelles sou-

10.—Submitted a statement prepared by Finance Accountant, anent the expenses incurred up to date for Municipal elections.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That an additional appropriation of \$100 be voted ex-reserve fund to pay certain outstanding accounts.

11.—(20231) Submitted a protest, served upon the City by Mr. Coderre, notary, at the requisition of Mr. C. Dignard, complaining of the fact that the City's employees take water from a hydrant situated near his residence.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department for a report, and that instructions be given to the Chief Engineer to see that the employees take their water elsewhere, so as not to cause any nuisance such as that complained of.

12.—(20282) Submitted a communication from Messrs. Foster, Martin & Co., representing Mr. R. E. Thorne, anent a stone crusher operated in rear of Nos. 303 and 305 Côte des Neiges Road, and concerning a permit granted to said Mr. Creed to erect an apartment house.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for an immediate report.

13.—(20360) Submitted a report from the Superintendent of Printing and Stationery, asking for authorization to have the paper required for the preparation of electoral lists printed.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report.

14.—(20278) Submitted a letter from Rev. J. A. Bélanger, parish priest of St. Louis de France, containing various suggestions concerning the cleaning of the streets, the widening of Roy street, etc.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To request Chief Engineer to organize a service for the removal of paper and other rubbish from the streets, and to ask him if he can organize said service with his present staff, and to instruct him to report at once.

It was furthermore

Resolved: That the Medical Health Officer be instructed to give the necessary orders, so that the yards be hereafter kept in a clean state.

It was also

Resolved: That that part of said letter relating to the rights and servitudes of citizens be referred to the Law Department for an immediate report.

It was also

Resolved: That Rev. Mr. Bélanger be informed that in view of the limited amount of the City's budget, the question of widening Roy street has been deferred.

15.—(19792) Submitted a report from the Law Department, concerning the placing on the City's printings the label of the Typographers' Union.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That instructions be given to the Superintendent of Printing and Stationery to see that, in future, the label of the Typographers' Union is placed on all the City's printing.

16.—Whereas the contract for the supply of uniforms to the Police Department has been awarded by the previous Board of Commissioners for 1914.

Moved by Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté,

That the resolution of the present Board of Commissioners, dated the 20th May 1914, ordering that new ten-